



Saint-Paul-de-  
**L'ÎLE-AUX-NOIX**  
Capitale nautique

959, rue Principale  
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix  
QC J0J 1G0

Tél. : 450 291-3166  
Fax : 450 291-5930  
Info@ileauxnoix.qc.ca

ileauxnoix.com 

Horaire  
Lundi au jeudi  
8 h à 12 h & 12 h 30 à 16 h 15  
Vendredi  
8 h à 12 h

**DATES  
VERSEMENTS DE TAXES  
POUR 2025**

24 mars 2025

26 mai 2025

28 juillet 2025

22 septembre 2025

**VERSEMENTS ÉGAUX**



**LE PAULINOIX**

**BULLETIN MUNICIPAL · DÉCEMBRE 2024**



**JOYEUX TEMPS DES FÊTES À TOUS**

**ÊTES-VOUS INSCRIT AU SYSTÈME  
D'ALERTE AUTOMATIQUE?**

Un citoyen averti en vaut deux!

Inscrivez-vous au **service d'alertes automatisé** de la Municipalité pour être informé de toute urgence par téléphone, texto et/ou courriel!

Travaux routiers, travaux sur le réseau d'égout, inondations...

Inscription à [ileauxnoix.qc.ca](http://ileauxnoix.qc.ca)

**PROCHAINES SÉANCES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

- |              |               |
|--------------|---------------|
| ◆ 14 janvier | ◆ 8 juillet   |
| ◆ 11 février | ◆ 12 août     |
| ◆ 11 mars    | ◆ 9 septembre |
| ◆ 8 avril    | ◆ 7 octobre   |
| ◆ 6 mai      | ◆ 11 novembre |
| ◆ 10 juin    | ◆ 9 décembre  |

Toutes les séances du Conseil ont lieu dans la salle du Conseil sise à la mairie au 959, rue Principale. Les séances débutent à 19 h et les portes sont ouvertes au public dès 18 h 45.

Chères citoyennes et chers citoyens,  
En ce mois de décembre, le conseil municipal souhaite vous adresser ses vœux les plus chaleureux pour un merveilleux temps des fêtes et une année pleine de santé et d'amour. Nous profitons de cette période festive pour vous remercier d'avoir été présents et engagés tout au long de l'année. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à rendre notre municipalité plus dynamique et unie.

Nous sommes également ravis de vous annoncer que, grâce au comité des bénévoles, nous pourrons célébrer le réveillon du jour de l'an le 31 décembre 2024. Restez à l'affût pour plus de détails !

Comme vous l'avez peut-être remarqué, les travaux de réaménagement des rues ont commencé. Les équipes des travaux publics s'efforcent de mettre à jour et d'entretenir nos égouts pour garantir un meilleur service et un service plus sécuritaire.

De nombreux changements de personnel ont eu lieu, et de nouveaux postes ont été créés afin d'optimiser nos services et de mieux vous servir. D'autres évolutions sont prévues pour 2025, notamment la refonte de notre site internet et la mise en place d'une nouvelle plateforme de réservation et de paiement en ligne. Nous vous tiendrons informés en temps voulu.

Vous trouverez plusieurs informations utiles tout au long du bulletin, que ce soit pour les stationnements hivernaux, les bonnes pratiques en matière de prévention des incendies, les réalisations de plusieurs organismes, les faits saillants de notre municipalité et bien d'autres sujets.

Bonne année à tous !

Bien à vous,

### UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE

Nous souhaitons vous informer du départ à la retraite de Gilles Bastien. Après 45 années de service au sein de la Caserne 39, Gilles Bastien débute une retraite bien méritée.

Il a été un membre précieux de notre organisation, contribuant avec passion et dévouement au développement de la Caserne 39 de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Son professionnalisme et son esprit d'équipe laisseront un vide difficile à combler.



### À LA CROISÉE DES CHEMINS

Depuis plus de dix ans, Danielle Boucher assure, trois fois par jour, la sécurité de nos enfants à l'angle de la rue Principale et de la 67e Avenue. Sa présence attentive et rassurante permet aux jeunes de traverser en toute sécurité, contribuant ainsi à leur bien-être.

Nous tenons à lui exprimer toute notre gratitude pour sa constance, son sourire et son engagement sans faille tout au long de l'année. Un grand merci à Danielle pour ces dix années de dévouement et de bonne humeur partagée.

### DU NOUVEAU AUX LOISIRS

Depuis le 21 octobre 2024, Timothy Monette a intégré l'équipe en tant que coordonnateur des loisirs.



### UNE FIN D'ANNÉE HAUTE EN COULEUR

Un véritable engouement a enflammé les Paulinois et Paulinoises lors de cette soirée mémorable. Le 31 décembre 2023 restera gravé dans les esprits, et grâce au comité des bénévoles de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, vous aurez l'occasion de revivre cette expérience unique.

Préparez vos souliers de danse, sortez vos plus beaux habits et préparez-vous à passer un réveillon inoubliable ! Billets en vente dès maintenant.



### PATINOIRE AU PARC DES LOISIRS

Nous avons le plaisir de vous annoncer que, comme chaque année, la municipalité mettra en place la patinoire au parc des loisirs ! Cet espace convivial sera ouvert à tous, petits et grands, pour profiter des joies de la glisse et partager des moments chaleureux en famille ou entre amis. Nous vous invitons à venir patiner et vous amuser.



### DONNEZ AVEC SOIN

Depuis quelque temps, nous constatons une augmentation des dons de matériel et de linge, ce qui est une belle initiative. Cependant, nous souhaitons vous rappeler l'importance de donner des articles en bon état et bien entretenus.

Laisser des objets devant le conteneur de dons peut entraîner des risques de blessures pour les jeunes qui fréquentent le parc, et cela peut également endommager ou détruire les articles donnés.

Pour les dons d'articles plus volumineux qui ne peuvent pas être placés dans le conteneur, nous vous prions de vous rendre directement au Grenier aux Trouvailles, qui saura les gérer de manière appropriée.

Nous vous remercions de vous mobiliser pour aider les autres, et nous vous encourageons à veiller à ce que les articles donnés soient en bon état.



### LICENCE POUR CHIEN

Vous êtes l'heureux propriétaire d'un chien? Ce dernier doit porter **obligatoirement** une licence. Vous pouvez vous la procurer à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture. Elle est **gratuite!**

### INTERDICTION DES BLOCS DE CIMENT ET PIQUETS "NEIGE" INSTALLÉS SUR LE BORD DES ROUTES

La municipalité souhaite informer les citoyens que, conformément aux réglementations en vigueur, l'installation de blocs de ciment et de piquets dits "neige" le long des routes, dans l'emprise municipale, est désormais interdite. Ces dispositifs peuvent constituer un danger pour la sécurité des usagers de la route, qu'il s'agisse des automobilistes, des piétons ou des cyclistes. En effet, leur présence entrave la libre circulation et peut entraîner des accidents, en particulier durant la saison hivernale.

À cet effet, nous appelons tous les propriétaires et riverains concernés à retirer dans les plus brefs délais tout bloc de ciment ou piquet installé en bordure de voie publique. Les autorités municipales effectueront des contrôles réguliers et des amendes pourront être appliquées en cas de non-respect de cette interdiction.

Nous vous remercions de votre coopération pour garantir la sécurité de tous et la bonne gestion de notre espace public.

Pour toute question ou pour signaler une installation non conforme, nous vous invitons à contacter les services municipaux.



### STATIONNEMENT DE NUIT

La municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix rappelle à ses citoyens que, conformément au règlement 363-2017 (RM-330) relatif à la circulation et au stationnement, le stationnement de nuit est **interdit** sur les rues de la municipalité, afin d'assurer un déneigement optimal durant la saison hivernale.

L'article 6 du règlement stipule que :

« Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur la voie publique entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 1er avril inclusivement, sur l'ensemble du territoire de la municipalité. »

Le déneigement reste la priorité, et ce règlement vise à faciliter l'accès aux équipements de déneigement et à garantir la sécurité des usagers de la route.

De plus, il est fortement recommandé de ne pas stationner en bordure de rue pendant la journée, particulièrement lors ou après une chute de neige, tant que le déneigement n'a pas été complètement effectué. Ce geste contribue à rendre les routes plus sécuritaires pour tous.

Nous remercions les citoyens de leur collaboration afin d'assurer un déneigement efficace et sécuritaire. Pour toute question, contactez la municipalité.



### RAMONAGE

Avec l'arrivée des temps plus froids, n'oubliez pas de ramoner votre cheminée au moins 1 fois par année afin de prévenir les risques d'incendie!

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et le crésote agrippés aux parois, qui sont très inflammables.



### CENDRES CHAUDES

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des intoxications au monoxyde de carbone.

### LUMIÈRES DÉCORATIVES

Choisissez des lumières homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.

Privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur comme les ampoules DEL. Examinez vos lumières avant de les installer et jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.

Assurez-vous que vos ampoules de remplacement ont la même tension électrique que les anciennes. N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa.



Branchez à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre tout article utilisé à l'extérieur.

Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives lorsque vous quittez la maison ou allez au lit.

### CORDON DE RALLONGE

Si vous devez utiliser des cordons de rallonge, choisissez des cordons homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC. Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler, car le câble risque de surchauffer et de provoquer un arc électrique.

Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous qu'il est conçu pour un usage extérieur. Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.

Ne camouflez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent dessus et la friction occasionnée peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.

Ne laissez pas un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se refermait dessus. N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois.

Ne branchez pas de cordons de rallonge bout à bout!

Au Québec, nous sommes fiers de notre eau, et la campagne d'information du Gouvernement du Québec, « Votre eau, c'est notre eau à tous », a pour but de sensibiliser et de fournir des outils pour réduire notre consommation. Chaque geste compte, que vous soyez relié à un aqueduc ou que vous utilisiez un puits. St-Paul de l'Île-aux-Noix est déjà en zone à risque de pénurie d'eau. Voici quelques écogestes simples à adopter :

- Ne nettoyez pas votre cour en asphalte avec de l'eau et lavez votre voiture sur le gazon pour récupérer l'eau.
- Nettoyez vos gouttières et installez des barils de récupération pour arroser vos plantes. (écogeste)
- Optez pour des toilettes à faible débit.
- Aménagez un jardin de pluie.
- Fermez le robinet en vous brossant les dents et limitez la durée de vos douches.
- Végétalisez vos espaces extérieurs.
- En hiver, utilisez des produits abrasifs au lieu de fondants nocifs.

Pour d'autres écogestes subventionnés, consultez la page Facebook de la municipalité. L'environnement, c'est l'affaire de tous ! Pour toute demande ou inquiétude, n'hésitez pas à contacter la municipalité.

### ***Le comité environnement***



### **Un bac brun utile en automne!**

Avec l'arrivée de l'automne, Compo-Haut-Richelieu rappelle aux citoyens qu'il est facile de se départir écologiquement des feuilles mortes et résidus de jardin grâce à la collecte de matières organiques.

Au cours de l'automne, déposez chaque semaine vos plants de légumes, vos feuilles et autres résidus végétaux. De cette façon, votre bac ne sera pas trop lourd ou trop plein pour la collecte.

La collecte par bac brun se fait toutes les semaines jusqu'en décembre. Ensuite, elle est effectuée aux deux semaines. Pour votre calendrier de collectes, consultez votre calendrier en ligne à [compo.qc.ca/collectes](http://compo.qc.ca/collectes).





## BRUN'O PASSE À LA FRÉQUENCE D'HIVER

À compter du début du mois de décembre, la collecte de matières organiques sera effectuée aux 2 semaines jusqu'à la fin du mois de mars.

Surveillez votre calendrier de collectes pour les dates de ramassage!

## L'HIVER ET LES COLLECTES

Gardez le couvercle du bac fermé pour éviter les dégâts ou l'accumulation de pluie ou de neige à l'intérieur (qui augmentent inutilement le poids et donc le coût).

Prolongez la durée de vie de vos bacs en vous assurant que votre bac n'est pas enlisé au sol (boue, neige, gel).

Poudrierie, verglas? Donnez congé à votre bac! Si vous pouvez sauter une collecte, laissez votre bac en sécurité loin de la route, des fossés et des équipements de déneigement.



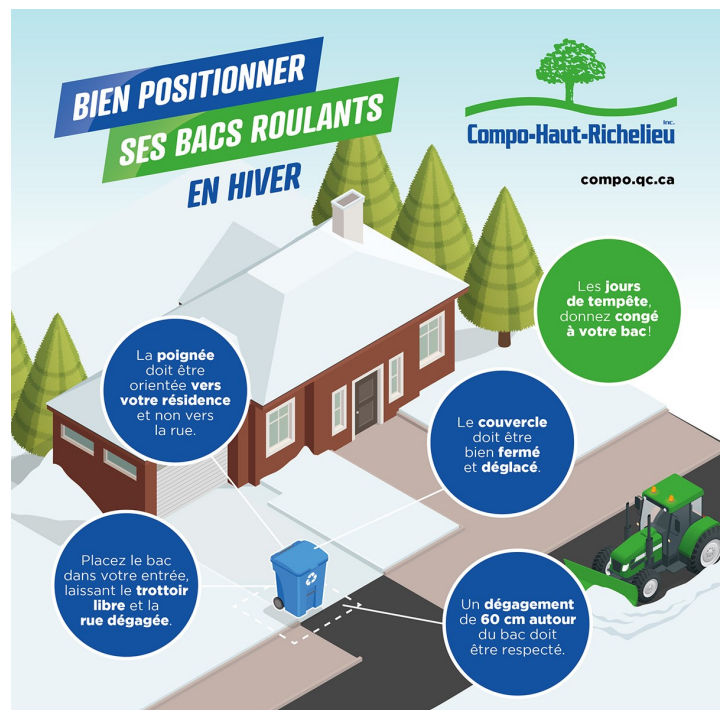
### CALENDRIER 2025

En décembre, le calendrier de collecte pour 2025 sera disponible uniquement en ligne à [compo.qc.ca/collectes](http://compo.qc.ca/collectes).

## COLLECTES ET ÉCOCENTRES PENDANT LES FÊTES

Il n'y a aucun changement à l'horaire des collectes. Assurez-vous de placer les bacs en bordure de rue pour 7h le matin de la collecte car les heures de passage peuvent différer des semaines normales.

L'horaire des écocentres pour la période des Fêtes sera disponible en ligne en décembre à [compo.qc.ca/ecocentres](http://compo.qc.ca/ecocentres).



## LE PÈRE NOËL DANS NOTRE DOJO!

Le dojo de Saint-Paul conclura sa session de karaté le mardi 17 décembre. En prime, une soirée spéciale est organisée le vendredi 13 décembre!

Dès 18h30, le Père Noël en personne sera présent pour accueillir nos jeunes karatékas et célébrer ensemble avant les fêtes. Ne manquez pas cette belle occasion de clore l'année en beauté!



## INSCRIPTIONS AVEC QIDIGO

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de la plateforme Qidigo. Ce nouvel outil a été choisi pour simplifier et améliorer vos inscriptions aux activités municipales. Grâce à Qidigo, l'expérience en ligne sera plus agréable et conviviale!

La plateforme sera officiellement mise en ligne au cours des prochaines semaines pour que vous puissiez compléter vos inscriptions pour la session hiver 2025.



Le dimanche 1er décembre arrive à grands pas! Qu'est-ce qui vous attend? Le Club Optimiste vous invite à parcourir le village pour découvrir un circuit féérique, ponctué de décorations festives et de surprises à chaque station.

À la fin du parcours, la municipalité offrira un cadeau aux enfants inscrits qui sont résidents de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix ou de Saint-Valentin.

Le père Noël sera des nôtres! Venez le rencontrer entre 17h et 18h30.

## MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël de l'école Alberte-Melançon revient le 6 décembre, de 16 h à 21 h, pour une soirée magique qui est devenue une véritable tradition dans notre communauté!

Cet événement vous invite à plonger dans l'esprit des fêtes en parcourant les kiosques intérieurs et extérieurs. Une cinquantaine d'exposants vous y attendent avec des créations festives et des produits uniques. On vous y attend!




## SESSION HIVER 2025

À PARTIR DU 12 JANVIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
						
<b>Gym libre</b>	<b>Danse</b>	<b>Karaté</b>	<b>Danse en ligne</b>	<b>Yoga</b>	<b>Gym libre</b>	<b>Karaté</b>
<b>dès 9 h</b> Venez bouger en familles ou entre amis . Réservé aux résidents	<b>17 h 30 à 18 h 30</b> Hip-hop Résidents: 90 \$ Non-résidents: 105 \$	<b>PM</b> Pour inscription et informations veuillez communiquer avec Sensei Michel Deslauriers 514 827-9948	<b>18 h 30 à 20 h 30</b> École Alberte-Melançon Billetterie en ligne de Winslow Dancers ou en argent comptant : 15\$ à l'entrée	<b>10 h à 11 h 15</b> Résidents: 120 \$ Non résidents: 150 \$	<b>17 h à 21 h</b> Venez bouger en familles ou entre amis . Réservé aux résidents	<b>AM</b> Pour inscription et informations veuillez communiquer avec Sensei Michel Deslauriers 514 827-9948

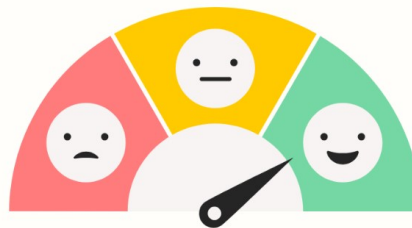
	
<b>Hockey cosom</b>	<b>Zumba</b>
<b>13 h à 15 h</b> Gratuit Paulinoix	<b>19 h à 20 h</b> Résidents: 90 \$ Non-Résidents: 110 \$

	
<b>Yoga</b>	<b>Pickleball libre</b>
<b>19 h à 20 h 15</b> Résidents: 120 \$ Non résidents: 150 \$	<b>18 h à 21 h</b> Résidents: gratuit Non-résidents: 25 \$ Paulinoix



**Cirque**

**Le lundi**  
**18 h 30 à 19 h 30**  
**7 à 12 ans**  
Résidents: 120\$  
Non-Résidents: 150 \$



**PROGRAMMATION LOISIRS**

PARTAGEZ VOS COMMENTAIRES



L'année qui s'achève marquait le 45<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque municipale. C'est en effet le 27 octobre 1979 qu'elle fut inaugurée. Il convient de rendre hommage aux membres du Comité fondateur d'alors (certains nous ont malheureusement quittés) : Bertrand Touchette, Pierre Lenoir, Louisa Simon, Cécile Clark, Yvette Langlois, Margot Éthier, Agathe Simon, Pierrette Fortin. Les débuts furent fort modestes : la bibliothèque ne disposait que d'un espace restreint à l'intérieur de la mairie de l'époque. En 1983, elle déménagea dans un local situé au 955, rue Principale (le bâtiment n'existe plus). Elle occupe son espace actuel depuis la construction du Centre Paulinoix en 1988. Des budgets d'achat plus élevés, l'implication au cours des années de nombreux bénévoles et l'informatisation des services lui permettent aujourd'hui de mieux desservir ses nombreux abonnés

Pour souligner cet anniversaire, deux cartes-cadeaux de 50 \$, échangeables à la Librairie Moderne de Saint-Jean-sur-Richelieu, seront tirées au hasard en décembre parmi tous les abonnés de la bibliothèque. Les gagnants seront avisés.

L'heure du conte de l'Halloween et la décoration de citrouilles, le 18 octobre dernier, ont connu un franc succès. Pas moins de 60 tout-petits y ont participé. Merci et bravo aux parents qui y amènent leurs enfants. Merci également au Club Optimiste, qui contribue au financement de l'activité.

L'heure du conte de Noël aura lieu exceptionnellement le vendredi 29 novembre (19 h) au Centre Paulinoix. Il y aura conte, bricolage et prix de présence. Bienvenue à tous les petits!

L'équipe de la bibliothèque souhaite à tous et à toutes un Joyeux Noël, une heureuse période des Fêtes et une Bonne Année 2025.

**Roger Langlois**  
Responsable

## NOUVEAUTÉS 2024



Cent ans d'amour  
Janette Bertrand



Ma vie de Zombie  
Éric Péladeau



Le guide de l'auto  
2025  
Collectif



Le club des baby-sitters  
Ann M Martin



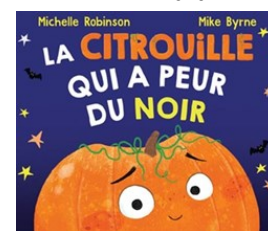
Eveline  
Mélanie Calvé



Et j'ai dit non  
Louise Tremblay  
D'Essiambre



Agent Jean  
Alex A



La citrouille qui a peur du noir  
Michelle Robinson



Bon mois de novembre à tous!

C'est avec plaisir que je vous rappelle que votre Club Optimiste sera de nouveau en partenariat avec les municipalités de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et de Saint-Valentin le dimanche 1<sup>er</sup> décembre pour les festivités de Noël. Le club sera en charge de la balade, alors que les municipalités offriront les présents aux enfants inscrits. Nous vous attendrons à compter de 17h00. Un merci spécial à Mylène et Annie-Claude Boudreau pour leur implication depuis toutes ces années.

Je vous annonce aussi que la vente des billets optivoiage débutera le 20 novembre prochain. Vous pouvez nous écrire sur la page Facebook du club afin de vous en procurer un si vous n'avez pas de vendeur associé. Il est important de se rappeler que c'est grâce à la vente de ces billets que nous pouvons offrir 36 000\$ annuellement aux enfants de nos deux municipalités.

**Pour terminer, je sollicite votre soutien et votre implication, car nous sommes malheureusement encore en manque de bénévoles lors de certains de nos événements ou activités. Je vous invite à communiquer avec nous via le Messenger du Club Optimiste de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix afin de nous signifier votre intérêt. Nous créerons sous peu un groupe Facebook où nous pourrions publier nos demandes de bénévoles à venir.**

Merci!

**Vanessa Prince Perras**  
Présidente du Club Optimiste

### AIDE À FAMILLE

#### \*\*\*Dons pour la Guignolée 2024\*\*\*

Veillez prendre note qu'il n'y aura pas de collectes de denrées aux portes cette année. Toutefois, il serait apprécié de recevoir un don de votre part en utilisant l'enveloppe reçue par la poste et en y insérant votre don ou un chèque libellé au nom de l'organisme « **Aide à la famille** ».

Vous pourrez déposer votre enveloppe dans la chute à gauche de la porte d'entrée de la Mairie de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix ou à la Mairie de Saint-Valentin (2<sup>e</sup> étage) ou lors de la Balade de Noël.

Vous pouvez dorénavant **faire un don par virement**

**Interac**, voici la procédure à suivre :

Destinataire : aide famille

Mode de virement :

x adresse courriel – [aidefamillespin@gmail.com](mailto:aidefamillespin@gmail.com)

Confirme l'adresse (courriel)

Question : pourquoi

Réponse : dons

L'Organisme d'Aide à la famille en collaboration avec les deux municipalités, le service de sécurité incendie et le club Optimiste vous remercient de votre générosité.

\*\*\*\*\*

### INSCRIPTIONS - PANIERS DE NOËL

Lundi 2 décembre et mercredi 4 décembre 2024 de 13 h à 16 h, à la bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier (Centre Paulinoix)





Club FADOQ Île-aux-Noix  
Rive-Sud-Suroît

Le 27 septembre dernier avait lieu le « Banquet du 40<sup>e</sup> » soulignant ainsi les 40 années du Club FADOQ Île-aux-Noix au service de ses membres. Parmi les convives, Anne-Renée Hert, directrice générale du bureau régional (FADOQ Rive-Sud Suroît) et Christine Normandin, Députée de Saint-Jean à la Chambre des communes étaient présentes ainsi que plus de 150 personnes pour célébrer cet événement. Quoi de mieux qu'une personne du patelin pour animer cette soirée ! Pour l'occasion, Jean-Luc Blais était accompagné de sa conjointe Louise pour nous fredonner des mélodies des belles années... Une très belle soirée que plusieurs personnes ont partagée en famille et entre amis.

Les activités sont de retour pour 2024-2025. Le Club est fier d'accueillir plus d'une quinzaine de nouveaux membres en ce début de saison. N'hésitez pas à vous procurer notre dépliant des activités disponible à la mairie ainsi qu'au local des organismes pour ne rien manquer !

Le conseil d'administration profite de cette période de l'année pour vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes et que la santé, bonheur et paix soient au rendez-vous tout au long de la nouvelle année.

### **Carmen Fortin**

Présidente Club FADOQ Île-aux-Noix



Au nom de tous les membres du Cercle des Fermières de Saint-Paul, je vous souhaite à tous de passer de très belles fêtes et une année remplie de projets.

Parlant de projets, voici les nôtres prévus pour l'année qui vient:

Un mardi sur 2, des ateliers de neuro-art (aquarelle) sont donnés.

Les ateliers du mercredis pm : couture sac en jeans, crochet tunisien, couverture et étui pour iPad, napperon 3D, napperon avec zip, midi-bag, lapin feutré, tricot fourche, broderie Hardanger, chat en tricot 3D.

Les jeudi soir, des cours de couture pour les débutants.

Les samedis matin, dès mi-janvier, des cours de couture, broderie, tricot, débiteront pour les jeunes.

Pour informations et inscriptions, contactez Christiane Fleury au 450-291-3609

Pour l'horaire plus détaillé et informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer les lundis de 9 h à 15:45 h et les mercredis AM de 9 h à 11:45 h (les mercredis PM, nous sommes en atelier), ou communiquez avec nous, ces journées au 450-291-3166 poste 2345

Au plaisir de vous rencontrer

**Line O.**

